

**Objet Cession propriété communale La Giboire - 17310 Saint-Pierre D'Oléron à La SARL CM Promotions**

-----

La propriété communale de La Giboire située sur la commune de Saint-Pierre d'Oléron (17310) est en vente depuis plusieurs années.

A la suite de différents pourparlers, des promesses synallagmatiques successives ont été signées avec des acquéreurs différents. Ces dernières n'ont pas pu aboutir soit en raison des différents contentieux qui ont été engagés à l'encontre du PLU de la Commune de Saint-Pierre d'Oléron ; soit du fait de l'incompatibilité des projets avec les données du PLU approuvé ; soit du fait de la non réalisation de la promesse de vente dans les délais par le bénéficiaire. Les délibérations antérieures sont devenues caduques.

Une nouvelle proposition d'acquisition est parvenue à la commune de la part de la SARL CM PROMOTIONS dont le siège social se situe 1 Place de Chevy - 91190 Gif-sur-Yvette. La SARL CM PROMOTIONS est immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 445 374 218 R.C.S. Evry et est représentée par Monsieur CHIUMENTO Bruno, gérant, et par Monsieur MOTTOLA Serge, gérant.

La SARL CM PROMOTIONS propose d'acquérir l'ensemble immobilier de la Giboire - 17310 Saint-Pierre d'Oléron ; à savoir les parcelles cadastrées Section DX n° 1, 2, 3, 382, 385 et DW n° 1, 2, 3, 4, 12, 13, 26 et 30 pour une superficie totale de 40 871 m<sup>2</sup> au prix de deux-cent-cinquante-mille euros (250 000.00 euros) net vendeur. Cette proposition d'acquisition n'est assortie d'aucune condition suspensive. Un compromis de vente sera signé avant l'acte authentique.

Considérant la proposition d'acquisition de l'ensemble immobilier de La Giboire situé à Saint-Pierre d'Oléron faite par la SARL CM PROMOTIONS,  
Considérant que la valeur vénale des parcelles cadastrées Section DX n° 1, 2, 3, 382 et 385 et DW n° 1, 2, 3, 4, 12, 13, 26 et 30 sises La Giboire - 17310 Saint-Pierre d'Oléron pour une superficie totale de 40 871 m<sup>2</sup> fixée par l'avis des domaines en date du 13 mai 2022 est de cent-quatre-vingt-cinq-mille euros (185 000 euros),

Considérant que les délibérations précédentes ont eu pour objet de constater la désaffectation desdites parcelles et de prononcer en conséquence leur déclassement dans le domaine privé,

Il est proposé au Conseil municipal de céder les parcelles cadastrées Section DX n° 1, 2, 3, 382 et 385 et DW n° 1, 2, 3, 4, 12, 13, 26 et 30 sises La Giboire - 17310 Saint-Pierre d'Oléron pour une superficie totale de 40 871 m<sup>2</sup> à la SARL CM PROMOTIONS au prix de 250 000 euros net vendeur.

Les études notariales de Maître COULAUD Julien et de Maître AUGERAU-HUE François sont chargées de la rédaction des actes notariés dont les frais sont à la charge de l'acquéreur.

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération, notamment le compromis de vente et l'acte authentique à intervenir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE la cession des parcelles cadastrées Section DX n° 1, 2, 3, 382 et 385 et DW n° 1, 2, 3, 4, 12, 13, 26 et 30 sises La Giboire - 17310 Saint-Pierre d'Oléron pour une superficie totale de 40 871 m<sup>2</sup> à la SARL CM PROMOTIONS.

- APPROUVE le prix de la cession du bien au prix de 250 000 euros net vendeur.

- APPROUVE la mutation du bien par une promesse de vente sans condition suspensive.

- AUTORISE le Maire à signer avec la SARL CM PROMOTIONS (ou toute personne qui s'y substituerait dans les mêmes conditions de la promesse à signer) la promesse de vente, l'acte authentique et tous les documents nécessaires à cette opération.

- DIT que les crédits éventuellement nécessaires sont prévus au budget primitif de l'exercice en cours et que les recettes éventuelles seront enregistrées au budget de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Adoptée à l'unanimité	:
Adoptée à la majorité	:
Abstention	:
Contre	:

Le Maire de Saint-Junien  
Pierre Allard